

Dossier Spécial
**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Le magazine de l'Agglomération d'Agen
N°18 - Juin 2025

AGGLO infos



**L'Agglo,
c'est écolo,
c'est du costaud !**

3-7

Édito

La transition écologique : une priorité majeure

8-15

Décarboner

- Réseau de Chaleur Urbain
- Mobilité plus durable
- Révolution des Poubelles
- Méthanisation

16-19

Réduire

- Éclairage public
- Rénover l'habitat
- Préserver l'eau

20-23

S'adapter

- Végétalisation
- Préserver la biodiversité
- PLUi
- Adapter le service public

Les 44 communes de l'Agglomération d'Agen :

Agen • Astaffort • Aubiac • Bajamont • Beauville • Blaymont • Boé • Bon-Encontre • Brax • Castelculier • Caudecoste • Cauzac • Colayrac-Saint-Cirq Cuq • Dondas • Engayrac • Estillac • Fals • Foulayronnes • Lafox • Laplume • La Sauvetat-de-Savères • Layrac • Le Passage d'Agen • Marmont-Pachas • Moirax • Pont-du-Casse • Puymirol • Roquefort • Saint-Caprais-de-Lerm • Sainte-Colombe-en-Bruilhois • Saint-Hilaire-de-Lusignan • Saint-Jean-de-Thurac • Saint-Martin-de-Beauville • Saint-Maurin • Saint-Nicolas-de-la-Balmerme • Saint-Pierre-de-Clairac • Saint-Romain-le-Noble • Saint-Sixte • Saint-Urcisse • Sauvagnas • Sauveterre-Saint-Denis • Sérignac-sur-Garonne • Tayrac

AGGLO INFOS N°18

Juin 2025

Le magazine de l'Agglomération d'Agen
www.agglo-agen.fr

Directeur de la publication : Jean Dionis du Séjour | **Responsable de la rédaction :** Valérie Pitous | **Rédaction :** Valérie Pitous, Delphine Piazza-Morel, Marine Couturier Story Buzz | **Crédit photo :** Ville d'Agen, Agglomération d'Agen | **Maquette et mise en page :** Direction de la Communication / Agglomération d'Agen | **Impression :** IGS | **Distribution :** La Poste | **Tirage :** 60 000 exemplaires

Magazine imprimé en France sur papier recyclé par un imprimeur certifié Imprim'Vert
Ce magazine est disponible en version électronique sur le site www.agglo-agen.fr

Édito



DÉCARBONER, RÉDUIRE, S'ADAPTER : NOTRE CAP EST CLAIR, NOTRE ACTION DÉTERMINÉE.

Face à l'urgence climatique, les collectivités n'ont plus le droit d'hésiter. L'Agglomération d'Agen l'a bien compris et agit avec une ambition affirmée : faire de la transition écologique un levier de transformation globale de notre territoire.

Ce nouveau numéro d'Agglo Infos témoigne de l'ampleur du chemin parcouru. Du Réseau de Chaleur Urbain à la Révolution des Poubelles, en passant par le développement des mobilités

douces, la rénovation énergétique, le solaire, la méthanisation, la biodiversité ou encore la gestion de l'eau. Partout, la volonté est la même : Innover, mutualiser, investir et impliquer.

Ce n'est pas une simple addition d'initiatives : c'est une stratégie, structurée autour de trois piliers - **décarboner, réduire, s'adapter** - et d'un outil, notre **Plan Climat Air Énergie Territorial**. Derrière ces mots, ce sont des résultats concrets : des tonnes de CO₂ évitées, des mesures de santé publique enfin mises en œuvre, des factures allégées, des quartiers transformés, une nature restaurée.


Mais la transition ne se décrète pas : elle se construit avec les citoyens.

Nous savons que ces évolutions – tri des biodéchets, extinction nocturne de l'éclairage public, nouvelles mobilités – bousculent les habitudes. C'est pourquoi l'Agglomération vous accompagne, pas à pas, avec pédagogie et engagement. C'est pourquoi, nous nous mettons résolument à votre écoute, pour que dans un dialogue respectueux entre élus et citoyens nous trouvions les meilleurs chemins pour cette transition impérative.

Notre territoire est en mouvement, il devient plus sobre, plus solidaire, plus résilient.

Ce journal en est la démonstration : il n'y a pas de fatalité face à la crise climatique, il y a des choix, des actes, une Agglomération qui prend ses responsabilités et des habitants qui s'engagent !

Bonne lecture !



Jean Dionis du Séjour
Président de l'Agglomération d'Agen



Décarboner, Réduire, S'adapter

Le réchauffement climatique à Agen, c'est maintenant !



Alors que les températures augmentent du fait du changement climatique, la ville d'Agen tente de s'adapter en luttant contre les îlots de chaleur urbains.

À Agen, l'année 2022 restera dans les mémoires comme un tournant climatique. Avec **26 jours au-dessus de 35°C** entre juin et août et des pics dépassant les **40°C**, Agen a connu son **été le plus chaud jamais enregistré**. Ce n'est pas un épisode isolé, mais le **symbole d'un bouleversement durable**.

Les données sont claires : en Lot-et-Garonne, la **température moyenne augmente de +0,5°C tous les 10 ans**. Si cette tendance se poursuit, **d'ici 2047**, on comptera **plus de 40 jours par an au-dessus de 35°C**, et des journées à plus de 40°C deviendront courantes. Ce qui fut exceptionnel en 2022 pourrait devenir la norme dès **2050**.

Ces **vagues de chaleur sont un des effets du changement climatique** et les scientifiques du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) établissent dans leur rapport qu'elles seront désormais **plus fréquentes, plus intenses, plus longues et plus précoces**. Ainsi, depuis 1947, parmi les 20 journées les plus chaudes en France, 8 ont eu lieu ces 4 dernières années.

Les conséquences du changement climatique sont déjà visibles et pourraient s'aggraver rapidement. Les habitants subissent **un inconfort thermique croissant**, tandis que les **îlots de chaleur urbains** se multiplient, renforçant la sensation de chaleur en ville. La **pression sur la ressource en eau augmente**, tout comme la **consommation énergétique estivale**, notamment liée à la climatisation. **Le paysage local évolue**, affecté par la sécheresse et les bouleversements écologiques. Enfin, les **phénomènes extrêmes** -canicules, incendies, orages violents, inondations - deviennent plus fréquents. Autant de signaux qui soulignent l'urgence d'agir.

Chaque degré supplémentaire amplifie les effets extrêmes, notamment en augmentant de **7% la vapeur d'eau atmosphérique**, source d'événements pluvieux violents.

Car, malgré une **pluviométrie annuelle globalement stable** (700 à 750 mm en moyenne), les épisodes deviennent **beaucoup plus contrastés** : longues périodes sans pluie alternant avec des orages violents. Le sol passe brutalement de l'assèchement à la saturation, **exacerbant les risques d'inondation et d'érosion**.

MAINTENANT !

L'Agglomération doit se préparer et s'adapter à ces changements et c'est tout le sens de notre stratégie environnementale que nous avons rassemblé dans un label : Agglo Agen Transition écologique.



La transition écologique : une priorité majeure

Pour avancer dans le sens du développement durable, l'Agglomération d'Agen s'est dotée d'une stratégie claire qui s'exprime autour de trois idées fortes : décarboner pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, réduire la consommation de ressources et s'adapter aux changements climatiques.

Face à cette réalité climatique désormais incontestable, l'Agglomération d'Agen ne peut rester spectatrice. La transition écologique est une nécessité vitale. Il s'agit non seulement de **réduire notre empreinte carbone**, en baissant nos consommations d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de **préparer le territoire à vivre dans un climat plus rude**. Cela implique d'adapter nos politiques d'urbanisme, de mobilité, de gestion de l'eau, de nature en ville et de solidarité, pour garantir un cadre de vie soutenable aux générations futures.

La stratégie de développement durable que nous engageons aujourd'hui répond à cette double exigence : **atténuer le changement climatique et s'y adapter**. C'est une feuille de route ambitieuse, réaliste et cohérente, qui mobilise tous nos leviers d'action locaux. Elle repose sur une conviction forte : chacun, à notre échelle, nous avons un rôle à jouer dans la transition écologique !

Sur le plan local, l'Agglomération d'Agen agit et mène une politique ambitieuse dont la raison d'être tient en trois points essentiels :

- Concrétiser ses convictions environnementales en faisant sa part, comme chacun, pour lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la baisse des gaz à effet de serre.
- Mettre en place une gestion financière et fiscale juste et adaptée.
- Améliorer la qualité de vie des habitants : les effets des actions mises en place profitent à tous avec des gains en modernité, propreté, salubrité publique, qualité de l'air...



LE SAVIEZ-VOUS ?

41%

des émissions totales des gaz à effet de serre sur le territoire sont le fait des transports.



3 QUESTIONS À DELPHINE PIAZZA-MOREL Cheffe du Service Environnement de l'Agglomération

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis ingénieure, avec une double formation, en agronomie et en environnement. Ma formation m'a permis de me spécialiser en aménagement du territoire et en gestion des espaces naturels.

J'ai travaillé précédemment dans les Alpes pour accompagner les collectivités des territoires de montagne dans leur adaptation au changement climatique.

Quelle est votre fonction à l'Agglomération ?

Je suis responsable du service Transition Environnementale et GEMAPI, qui regroupe deux équipes, l'une en charge de la démarche environnementale de la Ville et de l'Agglomération d'Agen, et l'autre en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (la GEMAPI). Au sein de l'unité Environnement, nous travaillons sur le programme d'adaptation de l'Agglomération au changement climatique, sur le déploiement des énergies renouvelables, sur la préservation de la biodiversité et sur la sensibilisation à la transition environnementale. La transition est globale et concerne tous les services de la collectivité, ainsi mon rôle est aussi de travailler de manière transversale avec l'ensemble de mes collègues !

Comment peut agir l'Agglomération en matière de développement durable ?

La collectivité **peut agir directement** : 15 % des émissions de gaz à effet de serre sont directement issues des décisions prises par les collectivités territoriales sur leur patrimoine et leurs compétences. 50 % si l'on intègre les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'organisation des transports.

Elle est aussi **coordinatrice des actions** des acteurs locaux ainsi que modèle. Notre Agglomération doit être **exemplaire et être le moteur du changement** sur son territoire. Le service Transition Environnementale est placé sous l'autorité directe du DGS afin d'obtenir une vision stratégique et transversale sur cet enjeu crucial. Cela a permis d'obtenir un Plan Climat Air Energie Territorial concret et ambitieux ainsi qu'un Label Territoire Engagé pour la Nature.

Un plan d'action transversal

Décarboner, réduire et s'adapter : ces trois piliers sont le fondement de nombreux projets et d'actions portés par l'Agglomération d'Agen.

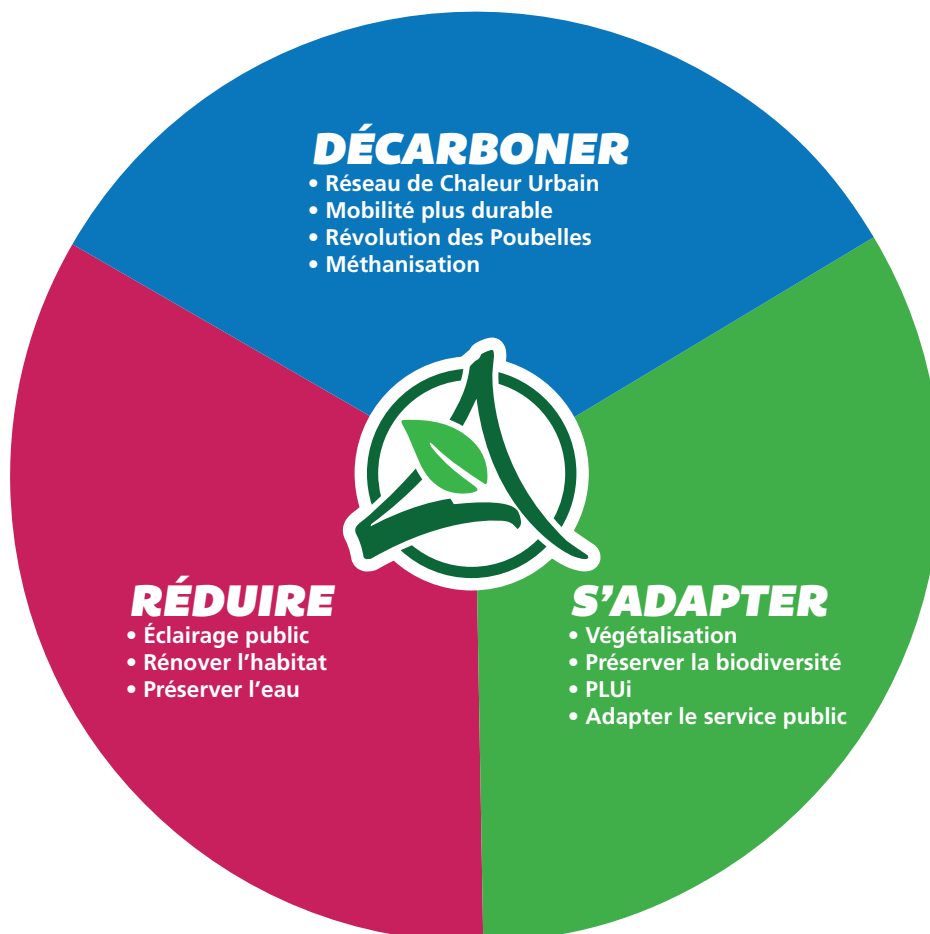
La décarbonation est un processus visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère pour lutter contre le changement climatique. Pour aller dans ce sens, un Réseau de Chaleur Urbain (RCU) est en phase de construction sur le territoire afin de fournir une source d'énergie de chauffage locale et plus verte. Un plan pour une mobilité plus écologique a été adopté et le photovoltaïque se développe. La Révolution des Poubelles est plus que jamais en marche, tout comme la méthanisation.

Réduire, c'est aller vers davantage de sobriété dans la consommation des ressources. C'est ainsi qu'un Plan d'Économie d'Énergie en Éclairage Public et Signalisation lumineuse tricolore (PEEEPS) a vu le jour, que la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat accompagne ceux qui souhaitent se lancer dans la rénovation énergétique et que de nombreuses actions pour préserver l'eau sont mises en place.

S'adapter au changement climatique passe par un travail de préservation de la biodiversité, un programme de végétalisation des espaces urbains, une planification urbaine durable et une nouvelle organisation estivale de nos services publics.

BUDGET 2025 : L'AGGLO SE DOTE D'UN BUDGET VERT

L'article 191 de la loi de finances pour 2024 introduit une nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement. Cela signifie que les collectivités sont appelées à examiner leurs dépenses et à analyser l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'environnement et en particulier sur l'atténuation du changement climatique. L'Agglomération d'Agen s'est pliée à ce nouvel exercice et elle a passé en revue la nature des projets financés. L'objectif désormais est d'utiliser cet outil d'analyse comme un outil d'arbitrage afin d'orienter en amont les décisions vers des projets toujours plus vertueux pour la décarbonation, la sobriété et l'adaptation.



Un Plan Climat Air Énergie Territorial ambitieux

Depuis 2023, l'Agglomération d'Agen s'est dotée d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Celui-ci a deux finalités : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la réduction de la consommation énergétique sur le territoire.

La loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) rend obligatoire le PCAET pour les métropoles et les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Cette démarche de planification stratégique et opérationnelle doit mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux afin que la stratégie mise en place tienne compte d'un développement économique maîtrisé, de la croissance de l'attractivité du territoire et de la qualité de vie des habitants.

En tant que coordinateur de la transition énergétique et environnementale sur son territoire, l'Agglomération d'Agen a établi son PCAET en partenariat avec les acteurs locaux de divers secteurs. Cette initiative implique ainsi la collaboration des communes, des entreprises, des associations, des fournisseurs d'énergie, des citoyens, des universitaires, ou encore des médias.

LES OBJECTIFS DU PCAET DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

 <p>Réduction de la consommation d'énergie</p>	 <p>Préservation de la biodiversité</p>	 <p>Diminution des pollutions atmosphériques et développement des transports propres</p>
 <p>Lutte contre le gaspillage et réduction des déchets</p>	 <p>Développement des énergies renouvelables</p>	 <p>Éducation à l'environnement</p>

LES OBJECTIFS CHIFFRÉS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

2030

-16%

sur la consommation d'énergie par rapport à 2015

-25%

des émissions de GES par rapport à 2015

2050

-46%

sur la consommation d'énergie par rapport à 2015

-74%

des émissions de GES par rapport à 2015

UN PLAN, SIX AXES

Afin d'être le plus efficace possible, le plan d'action du PCAET de l'Agglomération d'Agen est bâti selon les caractéristiques et les particularités du territoire : un habitat avec globalement peu d'isolation énergétique, des déplacements effectués majoritairement seul en voiture.

- 1 RÉNOVER MASSIVEMENT ET INCITER À UN URBANISME DURABLE**
- 2 RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS FOSSILES ET DÉCARBONER**
- 3 TRANSFORMER L'AGRICULTURE LOCALE ET DÉVELOPPER LA NATURE**
- 4 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES À INNOVER ET À INTÉGRER LES ENJEUX CLIMATIQUES**
- 5 PLANIFIER ET DÉVELOPPER DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE**
- 6 ENGAGER LA COLLECTIVITÉ DANS LA COORDINATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE SON PCAET**



"Notre territoire a été identifié comme vulnérable en matière d'évolution des températures et d'événements climatiques, et le PCAET répond à une obligation légale. Avant même sa mise en place,

nos politiques publiques intégraient déjà un volet climatique, notamment via le Plan Local d'Urbanisme, mais le PCAET nous permet aujourd'hui d'aller plus loin. Nos actions environnementales sont désormais au cœur de toutes nos démarches. Dès le départ, nous avons voulu un projet collectif, en impliquant largement les acteurs du territoire, y compris les citoyens, dont l'adhésion est essentielle pour créer une dynamique positive et partagée."

Patrick Buisson

Maire de Bajamont

4^{ème} Vice-Président Transition écologique, Collecte, Valorisation des déchets et Économie circulaire



LE LABEL CAE

L'Agglomération d'Agen a obtenu en 2019 le label Cit'ergie, rebaptisé depuis Climat-Air-Énergie (CAE). Ce label récompense les actions des collectivités en faveur de la transition écologique. L'Agglomération d'Agen a obtenu les 3 étoiles de ce label fin 2023, reconnaissant son engagement pour une politique climatique ambitieuse sur 4 ans.



DÉCARBONER

Chantier 1.1 : Une énergie plus verte avec le Réseau Agen Chaleur Urbaine

Depuis avril 2024, des travaux ont débuté sur Agen et son agglomération pour la construction d'un Réseau de Chaleur Urbain (RCU) permettant de décarboner la production de chaleur. La fin des travaux et sa mise en service sont programmées pour le 30 novembre prochain.

QU'EST-CE QU'UN RCU ?

Un Réseau de Chaleur Urbain est une installation de production et de distribution d'énergie permettant de fournir la chaleur nécessaire au chauffage et à l'eau chaude sanitaire, à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers. La production de chaleur est centralisée dans une chaufferie utilisant des énergies renouvelables. Cette chaleur est ensuite distribuée aux bâtiments du secteur (logements, bâtiments tertiaires, bâtiments industriels...) via des réseaux souterrains de canalisations.

Le Réseau de Chaleur Urbain de l'Agglomération d'Agen doit s'étendre sur 15,8 km pour desservir les communes d'Agen, de Boé et du Passage d'Agen.

DE QUELLE MANIÈRE SERA PRODUITE LA CHALEUR ?

Trois acteurs œuvreront pour la production de chaleur :

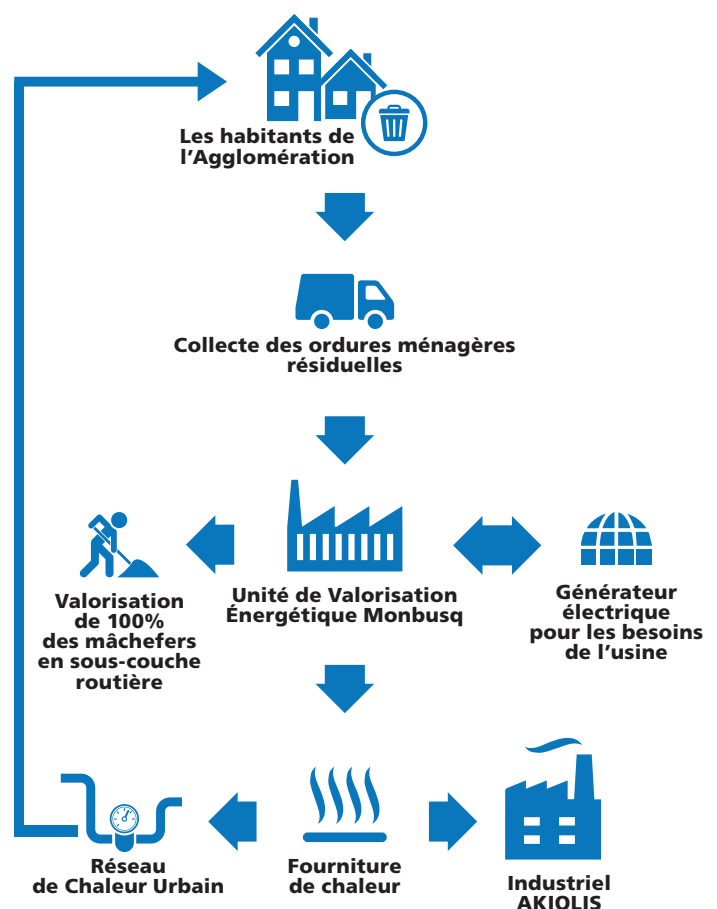
- La **SOGAD** via son Unité de Valorisation Énergétique (UVE) qui incinère les déchets ménagers non recyclables produits sur le territoire. La chaleur produite sera acheminée dans les canalisations souterraines sous forme d'eau chaude grâce à un échangeur et un système de régulation.
- L'entreprise **Akiolis** complètera l'offre grâce à la récupération de la chaleur produite dans le processus d'équarrissage.
- Une chaufferie de secours, alimentée au biogaz assurera la continuité du service pendant les périodes d'arrêt technique de l'incinérateur ou pendant les périodes de forts appels de puissance.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU RCU ?

Il permet de mutualiser les moyens de production et de réduire les niveaux d'émissions de polluants par rapport à des solutions individuelles. En cela, c'est un outil incontournable de la transition énergétique.

C'est également un des vecteurs privilégiés pour développer les énergies locales, renouvelables ou de récupération. Ces énergies garantissent non seulement une indépendance énergétique, mais aussi une stabilité des coûts à long terme, dans un contexte où le prix des énergies fossiles évolue fortement.

Pour l'Agglomération d'Agen, ce RCU est un puissant outil de décarbonation. D'une part, le réseau récupère et valorise la chaleur de l'incinération des déchets qui était jusque-là perdue. D'autre part, en supprimant des systèmes de chauffage au gaz ou au fuel, remplacés par la chaleur urbaine, il élimine également leurs émissions de gaz à effet de serre.



FIN DES TRAVAUX
30 NOVEMBRE 2025
MERCI DE VOTRE PATIENCE !

LE RCU EN CHIFFRES

84%

de l'énergie produite est d'origine renouvelable

41 gigawatt-heure

de chaleur livrés chaque année

43%

de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre du PCAET à l'horizon 2050

53

bâtiments approvisionnés avec de la chaleur issue d'énergie de récupération

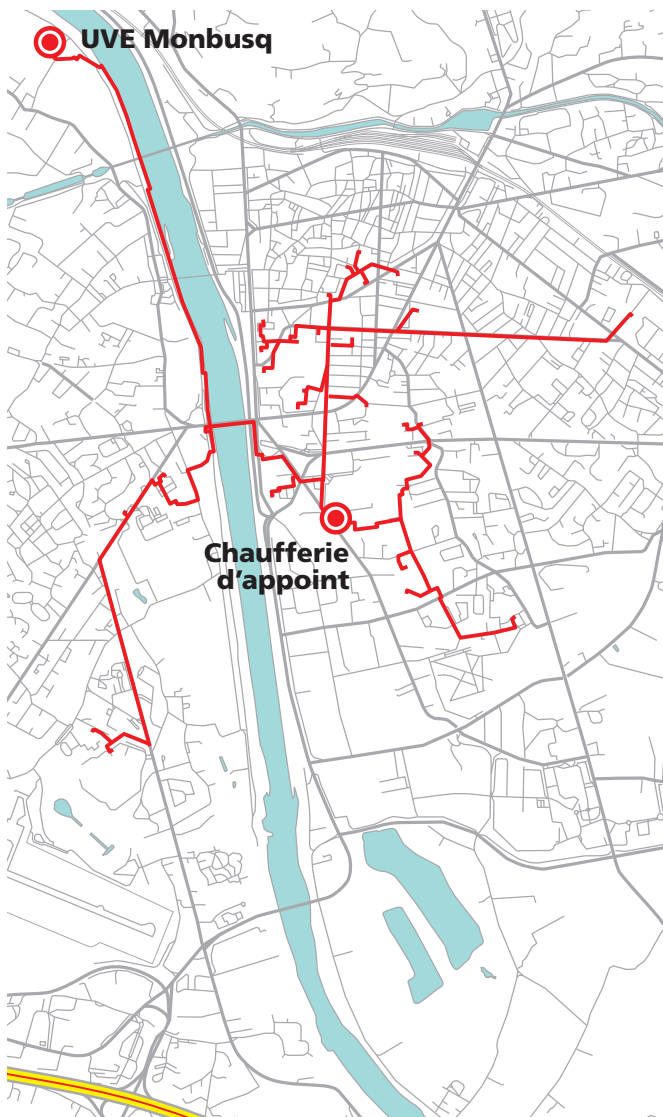
7 400 tonnes

d'émissions de CO₂ évitées par an

2^{ème}

plus gros chantier de l'Agglomération après le Pont de Camélat

LA CARTE DU RÉSEAU



UN FUTUR CLIENT SATISFAIT



"Le RCU est une opportunité qui s'est présentée au moment où nous sommes engagés dans une vaste réhabilitation des 340 logements de la cité Rodrigues. Nous avons

dans tous les cas prévu de changer le système de chaleur et il se trouve que le tracé du RCU passait à proximité du quartier, il était alors intéressant de nous y raccorder. Pour les habitants, l'avantage est double : D'abord, le prix est plus attractif que celui de l'électricité et ce système offre surtout une stabilité tarifaire sur plusieurs années. Par ailleurs, le choix du Réseau de Chaleur Urbain permet de limiter l'impact à l'intérieur des logements : la traditionnelle chaudière va disparaître pour être remplacée par un module thermique installé sur le balcon."

Jean Bizet
Directeur d'Agen Habitat

IDEX pilote le RCU à Agen

IDEX, acteur de référence du marché local de l'énergie bas carbone, est chargé de la conception, de la construction et de l'exploitation du Réseau de Chaleur de l'Agglomération d'Agen.

L'entreprise a signé avec l'Agglomération d'Agen un contrat de délégation de service public pour une durée de 24 ans. Le but : l'accompagner dans son objectif de réduction de 74% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

IDEX est spécialisé dans la réalisation et la gestion technique d'installations de production et de distribution de chaleur et de froid. L'entreprise apporte des réponses innovantes et durables aux problématiques de changement climatique et de raréfaction des ressources énergétiques. Grâce à son expertise, elle est en mesure de fixer un tarif moyen de chaleur qui soit à la fois stable et compétitif.

Le projet du RCU a été pensé dès le départ avec un potentiel d'extension avec le groupe alimentaire Gozoki, basé à l'Agropole. IDEX offre ainsi la possibilité à l'Agglomération d'Agen d'étendre le réseau de chaleur avec le raccordement à la centrale énergétique IDEX-Gozoki d'ici 2027.

L'unité de production d'énergie à partir de déchets permettra ainsi de raccorder 35 nouveaux bâtiments, avec 11 GWh d'énergie supplémentaire, tout en conservant un prix identique.



"La construction et l'exploitation de réseaux de chaleur font partie des activités historiques d'IDEX. Nous en sommes déjà à 60 en France, mais le réseau Agen Chaleur Urbaine se démarque par les challenges qu'il représente. Le premier concerne le délai entre le début des travaux et la mise en service, puisque 20 mois est un temps relativement court. C'est un défi que nous avons déjà relevé par le passé à Clermont-Ferrand, et nous sommes pour l'instant dans les délais pour une mise en œuvre fin novembre 2025. Le second challenge est davantage technique et concerne le process assez particulier de récupération de chaleur chez Akiolis, mais aussi le passage du pont de Pierre et de digues. Tout cela fait de ce réseau de chaleur un projet à part.."

Le premier concerne le délai entre le début des travaux et la mise en service, puisque 20 mois est un temps relativement court. C'est un défi que nous avons déjà relevé par le passé à Clermont-Ferrand, et nous sommes pour l'instant dans les délais pour une mise en œuvre fin novembre 2025. Le second challenge est davantage technique et concerne le process assez particulier de récupération de chaleur chez Akiolis, mais aussi le passage du pont de Pierre et de digues. Tout cela fait de ce réseau de chaleur un projet à part.."

Hubert Desliens

Directeur des Opérations Réseaux de Chaleur d'IDEX



Signature du contrat de délégation de service public entre IDEX et l'Agglomération d'Agen.



Le RCU, c'est 15,8 km de tuyaux et les rues d'Agen en chantier. Merci de votre patience !



EN SAVOIR PLUS SUR LE RCU :
agen-chaleur-urbaine.idex.fr

Chantier 1.2 : Vers une mobilité durable et performante pour l'Agglomération d'Agen

L'Agglomération d'Agen fait aujourd'hui un choix stratégique : repenser sa politique de mobilité pour répondre aux grands défis de notre époque. Ce changement de cap est guidé par une volonté forte de construire un modèle de déplacement plus durable, plus juste et plus performant.

Trois grandes ambitions structurent cette transformation.

- **une ambition écologique** : le secteur des transports est le principal contributeur aux émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire (46%). Réduire la place de la voiture individuelle et promouvoir les modes actifs ou partagés est une nécessité.
- **une ambition pour la qualité de vie** : mieux respirer, circuler plus facilement, désaturer les centres urbains, encourager la marche ou le vélo : autant de leviers pour améliorer la santé publique et rendre l'espace urbain plus agréable.
- **une ambition sociale** : la mobilité est une condition d'accès à l'emploi, aux études, aux soins. Réduire la dépendance à la voiture, c'est rendre des marges de manœuvre aux ménages et faciliter les déplacements des plus fragiles.

Pour transformer en profondeur l'offre de transport sur son territoire, l'Agglomération d'Agen a établi un cahier des charges de la nouvelle délégation de service public (DSP) Mobilités, en juin 2024 avec un double objectif : bâtir un réseau plus dense, plus rapide, plus accessible et surtout adapté aux usages réels du quotidien.

Parmi les attendus imposés aux candidats : renforcer la fréquence des lignes, améliorer la vitesse commerciale et créer des pôles de mobilité en bout de ligne (P+R). Le nouveau dispositif devra également inclure un service de transport sur réservation (TSR) performant, ajuster la taille des véhicules en fonction de la fréquentation, desservir les zones d'activité économique, et refondre le réseau scolaire autour de hubs dédiés. L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap est également inscrite comme une priorité.

Mais au-delà de l'offre, c'est tout le modèle de gestion qui évolue. Le délégataire deviendra propriétaire de la flotte, assurera la transition énergétique (BioGNV pour les bus lourds, électrique pour les véhicules légers), et s'engagera sur dix ans.

Au terme d'une procédure serrée, deux géants du transport se sont affrontés : la RATP et Keolis, délégataire sortant. Et c'est ce dernier qui a été choisi par le Conseil d'Agglomération du 5 juin dernier pour devenir l'opérateur Mobilité de l'Agglomération d'Agen jusqu'en 2034.



La création de pôles de mobilité en bout de ligne de bus, permettra aux usagers des alternatives à l'utilisation de la voiture en proposant des vélos en libre service ou encore des aires de co-voiturage.



"La nouvelle délégation de service public Mobilités a été conçue pour répondre aux besoins des 44 communes de l'Agglomération, en tenant compte des attentes différentes entre zones urbaines et rurales. Au travers d'un réseau plus nerveux et d'un dispositif de transport à la demande innovant, ce plan prévoit également de nouvelles voies dédiées en ville et favorise les mobilités douces comme le vélo et la marche. Enfin, une attention particulière est portée aux personnes à mobilité réduite.."

Pascal de Sermet
Maire de Colayrac-Saint-Cirq
Vice-Président Transports et Mobilités

Construire des alternatives crédibles à la voiture

Face à la dépendance automobile, l'Agglomération veut proposer des alternatives crédibles et accessibles à tous en réduisant de manière significative la part modale de la voiture individuelle à l'horizon 2035. En effet, par rapport aux agglomérations de taille équivalente, nous sommes en retard dans cette transition vers des mobilités durables.

Part des déplacements sur l'Agglomération d'Agen

	2023	Objectifs 2035
Voiture individuelle	69%	59%
Covoiturage	1%	3%
Vélo	7%	12%
Marche à pied	14%	18%
Transport en commun	4%	7%
Autres (trottinettes, moto...)	5%	1%

Pour cela, plusieurs leviers sont mobilisés : la mise en place d'un réseau de bus plus performant et régulier, le déploiement d'un service de transport sur réservation pour couvrir l'ensemble du territoire (voir page suivante), la création de pôles de mobilités facilitant les correspondances, et le renforcement des mobilités actives et partagées, notamment à travers le développement du vélo, du covoiturage et de la marche.

L'AGGLOMÉRATION D'AGEN MET LE CAP SUR LE VÉLO

Avec une part modale déjà supérieure à la moyenne des agglomérations de même strate (7 % contre 2 à 3 % ailleurs), l'Agglomération d'Agen mise sur un véritable changement d'échelle à l'horizon 2035 : l'objectif est d'atteindre 12 % de trajets à vélo.

Pour y parvenir, les élus ont décidé de renforcer significativement les investissements. Si le mandat 2020-2026 a vu 2,7 millions d'euros investis, le prochain mandat prévoit de doubler cet effort à 6 millions d'euros, afin de favoriser les liaisons cyclables vers les zones d'emploi et les centralités. S'y ajoute une ambition forte sur le service : la location de vélos (VAE) en libre-service sera étendue à 33 stations et 170 VAE, avec une nouvelle grille tarifaire plus incitative.



Les stations de vélos en libre-service vont se multiplier sur le territoire dans les prochaines années.

COVOITURAGE : L'AGGLOMÉRATION D'AGEN MISE SUR L'INCITATION POUR CHANGER LES HABITUDES.

Encore marginal avec seulement 1 % des trajets quotidiens, le covoiturage fait partie des priorités de l'Agglomération d'Agen avec l'objectif de tripler cette part d'ici 2032.

Enfin, pour limiter l'autosolisme et étoffer l'offre de mobilité aux usagers éloignés des transports réguliers, des pôles de mobilité voient le jour sur le territoire. Ils regroupent différents services sur un même lieu : parking relais, bus urbains, covoiturage, bornes de recharges, services vélos... Ces pôles de mobilité sont principalement implantés en bout de ligne de transports en commun. Les plus proches du centre-ville d'Agen seront équipés de stations de Vélos à Assistance Électrique (VAE) en libre-service et d'un stationnement sécurisé pour les vélos.

Bus urbains : un nouveau réseau de transport public plus nerveux et repensé pour tous

Le nouveau contrat de DSP adopté le 5 juin dernier constitue un tournant majeur, avec l'objectif de transformer en profondeur l'offre de transport pour répondre aux attentes des habitants et aux défis climatiques. Le cœur de la stratégie repose sur une refonte radicale du réseau : +75 % de kilomètres commerciaux, fréquences plus élevées, desserte étendue et accessibilité renforcée. Ce n'est pas une simple amélioration, mais un changement d'échelle assumé.

Aujourd'hui, notre réseau est peu lisible et peu nerveux, 6 lignes sur 10 ont des fréquences de passage supérieure à 45 minutes et la vitesse commerciale atteint péniblement 15 km/h. Aussi, le futur réseau sera plus resserré autour de 7 lignes recentrées sur les grands axes de circulation avec des fréquences entre 20 et 30 minutes en heures pleines et 40 et 60 minutes en heures creuses

lignes	Origine > destination	Amplitude		Fréquence(*)	Kms par véhicule	
		Hors été	été		Grand bus	Petit bus
1	Pont du Casse Barrière > Agen Montanou > Boé OGreen	6h-20h	7h-20h	Passage toutes les 20' à 40' de fréquence toute journée	67%	33%
2	Foulayronnes La Candélie > Hôpital > Boé Gardès	6h30-20h	7h-20h		100%	0%
3	Lafox Mairie > Agen Gare	6h20-20h	6h40-20h	Passage toutes les 30' en heure de pointe à 60' en heure creuse de fréquence toute la journée	100%	0%
4	Boé COJC > Agen Hutot de Latour	7h-20h	7h-20h		100%	0%
5	Porte d'Estillac > Agen Gare	6h30-20h	6h30-20h		33%	67%
6	Sainte-Colombe en Bruilhois TAG > Agen Gare	7h-20h	7h-20h		100%	0%
7	Roquefort Mairie > Agen Gare	7h-20h	7h-20h		100%	0%

(*) du lundi au vendredi - tous les samedis de 8h à 20h sur toutes les lignes, toute l'année

UN TRANSPORT SUR RÉSERVATION (TSR) INNOVANT

En complément des lignes régulières, le Transport sur Réservation (TSR) jouera un rôle clé pour desservir les communes moins denses et les zones d'emploi, autour de 2 dispositifs :

- Un TSR pour les actifs qui fonctionnera de 4h00 à 7h00 et de 20h00 à 23h00 reliant les domiciles des voyageurs vers 13 zones d'emplois identifiées dans l'Agglomération : Hôpital, l'Agglomération d'Agen, Clinique Esquirol, Gare SNCF, TAG, Agropole, Agen Sud, O'Green, MIN, Zone Jean Malèze, Leclerc Castelculier, Intermarché Boé, UPSA et la Candélie
- Un TSR de proximité de 7h00 à 20h00 à destination du centre hospitalier, de la clinique, du campus Michel Serres et de la Gare et de tous les arrêts TSR ou des arrêts des lignes régulières

L'idée est de définir les zones de desserte avec une réservation possible jusqu'à 2h avant le départ, et au même tarif que le réseau classique L'objectif de ce service à la demande est de proposer une solution de mobilité à 88% des habitants de l'Agglomération

Un transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) sera renforcé avec un service en porte-à-porte, la gratuité pour les accompagnants et la mise en accessibilité progressive des points d'arrêts (50 sur la durée du contrat). Enfin, le réseau scolaire, quant à lui, sera optimisé avec des pôles de transfert et une meilleure complémentarité avec le réseau urbain.

Une politique de mobilité performante pour un coût maîtrisé

La refondation ambitieuse de la politique de mobilité de l'Agglomération est portée par une volonté politique claire : faire de la mobilité un levier de transition écologique, de justice sociale et de performance territoriale. Mais comment ce service sera-t-il financé ? L'Agglomération choisit de **conserver la recette de la billettique** pour financer une montée en qualité de service, refusant la gratuité généralisée au profit d'une logique d'efficacité et d'équité.

Le choix d'un **contrat de 10 ans** traduit une approche de long terme, qui donne de la visibilité aux partenaires et permet d'amortir des investissements structurants. Le futur délégataire, désigné en juin 2025, portera une partie des investissements, avec une **flotte 100 % décarbonée** (BioGNV et électrique), à l'horizon 2030, et un engagement fort en matière d'accessibilité (50 arrêts aménagés).

Le modèle économique a été revu pour offrir un meilleur service sans déséquilibrer les finances communautaires. Le coût net de l'offre, estimé à 10,7 M€ par an (soit une augmentation de 2,4 M€) est en grande partie couvert par des recettes commerciales en hausse et une trajectoire réaliste du Versement Mobilité (VM), ajustable si nécessaire, mais sans recours systématique au levier fiscal. En termes de calendrier, le conseil du 5 juin a validé le choix de Kéolis comme exploitant pour les 10 prochaines années. Le nouveau réseau sera mis en service en septembre 2026.

CHIFFRES CLÉS

88 %

des habitants de l'agglomération
à moins de 800m d'un arrêt de transport public

22 km/h

vitesse commerciale du nouveau réseau
contre 15km/h actuellement

-79 %

d'émissions de gaz à effet de serres

100 %

des bus au BioGNV ou électrique

Sept. 2026

date de mise en service du nouveau réseau



L'Agglomération déploiera un nouveau réseau de bus dès septembre 2026 !

Chantier 1.3 : La Révolution des Poubelles se poursuit

Commencée en 2023, la "Révolution des Poubelles" a apporté des changements majeurs : tri des biodéchets, changement des calendriers de collecte et déploiement des Points d'Apport Volontaire (PAV). Ces évolutions se poursuivent et des travaux et des réflexions sont également en cours sur les déchèteries.

Les 3 objectifs de la "Révolution des Poubelles" :

- 1 Le progrès écologique** afin de répondre aux enjeux environnementaux de demain.
- 2 La stabilité fiscale**, sans augmentation d'impôts. Le tri des biodéchets alimentaires à la source permet à l'Agglomération d'économiser environ 300 000 € par an grâce à la réduction des volumes de déchets incinérés.
- 3 La propreté urbaine** afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Concrètement, la Révolution de Poubelles c'est :

2023 : Modification de la collecte des déchets verts

2024 : Collecte des biodéchets et début du déploiement des Points d'apport volontaire (PAV)

2025 : Modernisation des déchèteries et poursuite du déploiement des PAV

DES DÉCHÈTERIES EN ÉVOLUTION

L'Agglomération d'Agen compte 9 déchèteries sur son territoire et affiche la volonté de toutes les maintenir en activité pour conserver le lien avec les habitants. Ce service de proximité est un outil primordial pour éviter les dépôts sauvages et offrir une solution de valorisation pour tous les déchets volumineux ou particuliers.

En 2023, les horaires d'ouverture ont été étendus et chaque habitant du territoire peut s'y rendre du lundi au samedi, de 10h à 18h. **À partir du 1^{er} septembre, la mise en place du contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation sera effective dans les 9 déchèteries.** Pour cela, il faudra enregistrer son véhicule en ligne sur le site de l'Agglomération en fournissant divers documents (pièce d'identité, carte grise et justificatif de domicile).

Par ailleurs, **à partir du 1^{er} septembre, seules 5 déchèteries du territoire seront accessibles aux professionnels** : Colayrac-Saint-Cirq, Dondas, Fals, Foulayronnes et Pont-du-Casse. Il existe sur les communes de Boé, Castelculier, Le Passage d'Agen et Brax une offre privée à proximité des déchèteries pour l'évacuation des déchets de chantier. Ces offres peuvent accueillir les déchets des professionnels triés et valorisables gratuitement. Seuls les déchets non valorisés sont payants.

Preuve de l'intérêt majeur porté aux déchèteries, l'Agglomération d'Agen souhaite y mettre en oeuvre l'ensemble des filières de valorisation et de réemploi. Cela commence avec les trois principales (Foulayronnes, Le Passage et Boé) qui sont en cours de transformation pour devenir des pôles de valorisation. À l'issue des travaux, le don et la reprise des objets seront possibles.



Le futur pôle de valorisation de Foulayronnes qui ouvrira ses portes en 2026 sera, comme la déchèterie de Dondas (en haut), équipé de panneaux photovoltaïques.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET DE SOLARISATION DES 5 DÉCHÈTERIES :

6 937 m²

de surface de panneaux photovoltaïques

1 574 kilowatt-heure

de puissance
ce qui, sur 30 ans, représente
73,5 tonnes de CO₂ évités

DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LES DÉCHÈTERIES

5 déchèteries vont progressivement être couvertes par 7000 m² de panneaux photovoltaïques : Dondas, Foulayronnes, Brax, Castelculier et Colayrac. Ces installations vont permettre de lutter contre les îlots de chaleur et d'apporter du confort aux usagers, mais aussi de produire de l'électricité verte, plus de 1500 kW. La mise en service de l'ensemble des installations, réalisés par Avergies, est estimée à juin 2026.

LE DÉPLOIEMENT DES PAV SE POURSUIT

Depuis 2023, de nombreux Points d'Apport Volontaire (PAV) ont été implantés dans les centres-bourgs et le centre-ville d'Agen. Ces PAV enterrés ou semi-enterrés permettent de collecter au minimum les ordures ménagères résiduelles, les emballages et les biodéchets, certains pouvant également accueillir, le verre et le papier. Depuis ce printemps, tous les centres-bourgs ont été dotés en PAV. **Pour le centre-ville d'Agen, le déploiement se poursuit et la fin de la collecte en sac en porte-à-porte est programmée pour le 1^{er} novembre prochain.**

Les PAV permettent d'améliorer la salubrité publique et la propreté, et réduisent les risques d'accident de travail.



Le déploiement des PAV se poursuit dans le centre-ville d'Agen.



TOUT LE TRI DANS UNE APPLI



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MES DÉCHETS-AGGLO AGEN

pour tout savoir sur la gestion
de vos déchets et rester informé
en cas de changement.



"Depuis début 2023, la commune de Puymirol dispose de Points d'Apport Volontaire (PAV) pour les ordures ménagères, recyclables, verre et papier, avec trois emplacements en centre-bourg et un en zone campagne. Après quelques ajustements, les habitants se sont bien adaptés à cette nouvelle organisation. Le centre-bourg est désormais équipé de PAV pour les biodéchets, et les habitants de la campagne peuvent recevoir gratuitement un composteur. Pour localiser les PAV ou connaître les jours de collecte, l'appli Mes Déchets est très utile".

Bernard Durruty
Maire de Puymirol

Chantier 1.4 : La méthanisation, un pari réussi

Ce processus biologique de dégradation des matières organiques permet de fabriquer du biogaz qui est ensuite utilisé pour produire de l'énergie sous différentes formes. L'Agglomération a depuis longtemps compris l'intérêt de cette énergie renouvelable permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

LA MÉTHANISATION AGRICOLE

Co'meth 47 est un programme de développement de la méthanisation agricole porté par le syndicat Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne. Son ambition est de produire localement 100 % des besoins en gaz du Lot-et-Garonne, le département disposant d'un important potentiel en matières méthanisables.

Le biogaz présente divers intérêts, il est par exemple 10 fois moins émetteur de gaz à effet de serre que le gaz naturel fossile. Par ailleurs, un méthaniseur de taille moyenne produit l'équivalent énergétique de 10 millions de km en voiture.

Depuis décembre 2021, la station de méthanisation Pouchiou Énergie située à Astaffort produit du biométhane grâce à la fermentation de 12 000 tonnes par an de matières organiques issues de l'activité agricole (lisier, fumier, eaux usées, déchets céréaliers...). Chaque année, c'est ainsi 9 GWh de gaz vert qui sortent de ce méthaniseur, soit l'équivalent de 2 250 logements neufs chauffés au gaz. Bientôt, une partie de cette énergie produite servira à alimenter le Réseau de Chaleur Urbain de l'Agglomération, puisque le méthaniseur de Pouchiou alimentera la chaufferie de secours.

CHIFFRES CLÉS DU PROJET BIOBRUILHOIS

36 000 tonnes

De matières organiques transformées

23 Gigawatt
de puissance

11 000 tonnes
de CO₂ économisées

Une station Bio-GNV à Boé

Le GNV est un gaz naturel pour véhicules, dont la version bio est composée de méthane d'origine renouvelable issu d'un procédé de méthanisation. En octobre dernier, la station Bio-GNV d'Agen-Boé a été inaugurée et alimente les bus et les bennes à ordures du réseau de l'Agglomération d'Agen, mais également de nombreux poids lourds et autres transporteurs du 47. Le BioGNV permet de réduire de 80% les émissions de CO₂ par rapport à un véhicule diesel de même génération.

LA MÉTHANISATION INDUSTRIELLE

TotalÉnergies Biogaz France porte sur le territoire de l'Agglomération un projet d'unité de méthanisation. Baptisé BioBruilhois, ce projet doit voir le jour sur le Technopole Agen-Garonne et proposer une solution locale de valorisation des déchets organiques en source d'énergie renouvelable et en un fertilisant organique. BioBruilhois a également la vocation de former les collaborateurs de TotalÉnergies Biogaz France, dans un premier temps, dans le but de répondre aux enjeux de recrutement de la filière.

La mise en service du projet est prévue pour 2027. BioBruilhois a pour objectif de **valoriser plus de 36 000 tonnes de matières organiques** qui seront transformées en énergie renouvelable et en fertilisant. Cela correspond à la **consommation d'énergie de 11 000 habitants** et permettra l'**économie de plus de 11 000 tonnes de CO₂**.



Exemple d'unité de méthanisation.

RÉDUIRE

Chantier 2.1 : Un plan d'économie majeur pour l'éclairage public

L'Agglomération d'Agen est engagée dans un Plan d'Economie d'Énergie en Éclairage Public et Signalisation lumineuse tricolore (le PEEEPS). Son but premier : faire diminuer la consommation électrique en éclairage public du territoire.

Le PEEEPS prévoit la modernisation du parc d'éclairage public de l'Agglomération d'Agen, soit 20 000 points lumineux. Une partie d'entre eux sont renouvelés en solaire amenant le territoire à devenir le plus grand parc d'éclairage public en Europe.

Le PEEEPS, c'est 22 millions d'euros d'investissement entre 2019 et 2026 et 3 actions pour le parc d'éclairage :

- **Le relamping** remplacement de l'éclairage actuel par des ampoules LED
- **Le passage en photovoltaïque**
- **L'extinction partielle**

LE CHANTIER DE RÉNOVATION SE RÉPARTIT EN DEUX TEMPS MAJEURS :

- Le changement de 9 500 lampes par des ampoules LED
- Le remplacement de 6 000 lampadaires obsolètes par des candélabres photovoltaïques autonomes. Ces derniers sont fabriqués en Lot-et-Garonne au sein de l'Agglomération d'Agen, sur le TAG, par l'entreprise Fonroche Lighting, leader mondial de l'éclairage public solaire.

Le photovoltaïque présente plusieurs avantages. L'installation est plus rapide que pour le filaire et ne nécessite pas de tranchée. Cette technologie a également l'avantage de ne pas consommer d'électricité, de nécessiter peu de maintenance et d'utiliser une source d'énergie renouvelable.



Lampadaire photovoltaïque de Fonroche

LES GAINS GÉNÉRÉS PAR LE PROJET :

5,7 millions de KWh
économisés en 2024 par rapport à 2019

767 tonnes
de CO₂ évitées chaque année
entre 2021 et 2024

750 000 €
d'économies sur la facture d'éclairage public
en 2024

190 km
de réseaux électriques supprimés



"Notre partenariat avec l'Agglomération n'est pas nouveau et remonte à plus d'une dizaine d'années. C'est naturellement que nous les accompagnons dans le cadre du PEEEPS afin de les aider à réaliser des économies d'énergie et d'aller vers une consommation plus vertueuse. Nos ouvrages sont installés dans des lieux divers, que cela soit des lotissements, la rocade ou l'avenue Jean Jaurès. C'est d'ailleurs assez nouveau pour nous d'être présents dans les centres-villes. En parlant de nouveauté, nous avons installé une interface pour que le personnel de l'Agglomération puisse piloter à distance certains points d'éclairage, et ainsi définir leur intensité, leur allumage ou leur extinction."

Laurent Lubrano
Président Directeur Général de Fonroche Lighting

Un éclairage différencié adapté à la fréquentation

En 2020, le coût de fonctionnement de l'éclairage public de l'Agglomération s'élevait à plus de 2 millions d'euros, dont les 3/4 rien que pour la facture d'électricité. Outre sa rénovation, l'extinction du parc d'éclairage public entre 23h et 6h du matin est une autre solution pour réduire la facture.

LE PEEEPS, UNE ÉCONOMIE XXL

L'extinction de l'éclairage public pendant 7 heures la nuit n'est pas un geste anodin : cela représente environ 2 550 heures d'éclairage économisées par an. En termes d'économies d'énergie, celles-ci représentent plus de 50 %, soit plus de 4,1 millions de Kwh ou la consommation moyenne d'électricité de plus de 3 700 personnes.

LE PEEEPS, UNE PRATIQUE ÉCOLOGIQUE

Sur le plan écologique, cette extinction de l'éclairage public permet de minimiser la pollution visuelle ce qui a pour effet de respecter le cycle naturel de l'Homme. C'est aussi un moyen de préserver la faune et la flore nocturnes ainsi que leur rythme biologique.

LE PEEEPS, PAS D'IMPACT SUR LA SÉCURITÉ

Du point de vue de la sécurité, l'absence de lumière n'a pas d'impact. D'après l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales (ONDRP), 99% des délits nocturnes ont lieu dans des rues éclairées et 80% des cambriolages ont lieu en journée. L'accidentologie routière n'est pas non plus en hausse, les conducteurs ayant plutôt tendance à rouler moins vite dans les zones non éclairées.

Les zones d'éclairage pour la ville d'Agen :

- **Zone 1 - Aucune extinction :**
cœur de ville et axes ou rond-points à grande circulation
- **Zone 2 - Extinction entre 2h et 6h :**
sur les zones de vie nocturne (bars et lieux de vie)
- **Zone 3 - Extinction entre 23h et 6h :**
sur le reste du territoire (zones résidentielles et rurales essentiellement)
- **Voies principales (pas d'extinction)**
- **Voies principales (extinction de 2h à 6h)**



"Face à la hausse de sa facture énergétique dès 2016, notamment pour l'éclairage public, l'Agglomération a lancé un plan d'économies. Des ampoules LED ont remplacé les anciennes, réduisant la consommation de 50 %, et des mâts solaires ont été installés là où les équipements étaient obsolètes. Avec un budget de 15 millions d'euros, les efforts se sont concentrés sur les zones les plus sollicitées. En parallèle, une extinction nocturne de l'éclairage public a été mise en place dans toutes les communes. Malgré des réticences initiales, cette décision a permis dès 2024 de diviser par deux la consommation électrique et de réduire les coûts de maintenance. Je tiens à féliciter l'ensemble des élus qui ont pris ces décisions courageuses afin de voter un budget conséquent et le plan d'extinction de l'éclairage public."

Jean-Marc Gilly
Maire d'Estillac

11^{ème} Vice Président Voirie, Pistes cyclables et Éclairage public



EN SAVOIR PLUS SUR :
www.agglo-agen.fr

Chantier 2.2 : Rénover l'habitat avec la plateforme RENOVA

"RENOVA", la Plateforme de rénovation de l'habitat France RENOV' est un service public de l'Agglomération d'Agen. Ce guichet unique accompagne ceux qui le souhaitent de la naissance de leur projet jusqu'à l'achèvement des travaux, grâce à quatre conseillers experts dans la rénovation énergétique.

Se lancer dans la rénovation énergétique de son logement peut se révéler être un parcours semé d'embûches. Pour aider ses administrés à porter leur projet d'aménagement de l'habitat, l'Agglomération d'Agen a développé un service personnalisé gratuit.

Les conseillers de la Plateforme de rénovation de l'habitat sont compétents en amont et en aval des travaux : informations et conseils, analyse de devis, évaluation et audit énergétique du logement afin de proposer des solutions adaptées, étude des aides financières disponibles (subventions locales, prêt à taux zéro...), accompagnement pendant le chantier et suivi post-travaux.

LES 3 OBJECTIFS DE LA PLATEFORME :

- 1** Aider les ménages à améliorer leur confort et notamment faire baisser leur facture d'énergie.
- 2** Diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- 3** Soutenir les professionnels du bâtiment en mettant en relation les particuliers avec des entreprises locales qualifiées.



"Cette plateforme de rénovation énergétique de l'habitat est un outil très précieux pour les habitants qui peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé pour leurs projets. Nos conseillers

sont présents pour apporter une vraie expertise afin que chacun puisse envisager et réaliser une rénovation énergétique en toute sérénité. Les objectifs sont largement atteints et les perspectives pour 2025 sont très encourageantes : nous tablons sur près de 2 000 ménages accompagnés dans l'Agenais sur cette année."

Bruno Dubos

Maire de Foulayronnes

6^{ème} Vice-Président Logement, Habitat, Revitalisation des pôles de proximité et Aménagement des centres bourgs



Place Jasmin

+ D'INFOS :

Adresse : Hôtel de Ville, place du Docteur Esquirol 47000 AGEN

Contacts : 05 53 69 47 01 (du lundi au jeudi, de 9h à 12h)

ou plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr

Chantier 2.3 : L'eau, une ressource à préserver

Sous l'effet du changement climatique et sous la pression de toutes les utilisations pour satisfaire nos besoins, l'eau douce se raréfie. À l'échelle du territoire comme à l'échelle individuelle, sa préservation est une nécessité.

En France, l'eau du robinet provient à 66 % des nappes souterraines (sources, puits, forages) et à 34 % des eaux de surface (cours d'eau, lacs). Pour préserver les nappes profondes, l'Agglomération d'Agen a fait le choix depuis plus de 20 ans de basculer les captages sur les eaux de surface, dès que cela est possible. Aujourd'hui, 85 % de l'eau de l'Agglomération provient de la Garonne.

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE, UN GESTE QUI CHANGE TOUT

Dans un contexte de réchauffement climatique, l'Agglomération incite les habitants du territoire à se doter de récupérateurs d'eau de pluie. Cet équipement permet de préserver la ressource en eau, très fortement menacée pendant la période estivale, puisque cette eau de pluie, gratuite, peut servir pour de nombreux usages domestiques, dont l'arrosage du jardin. Un récupérateur d'eau de pluie permet d'économiser en moyenne 40 % de sa facture d'eau sur une année.

DES ÉCONOMIES D'EAU À SON DOMICILE

Pour réduire le débit de son robinet et faire des économies d'eau, le mousseur est tout indiqué. Son principe : il injecte des bulles d'air dans l'eau, ce qui en réduit le débit jusqu'à 50 %. Depuis 2023, l'Agglomération distribue gratuitement des kits mousseurs auprès des bailleurs sociaux. Elle a élargi cette distribution aux communes depuis 2024. Les usagers en difficulté pour le paiement de leur facture d'eau sont aidés en priorité et une distribution plus généralisée est à l'étude.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau qui s'est déroulée le 22 mars, l'Agglomération d'Agen, Eau de Garonne et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont lancé Ô Garonne, une campagne de communication sur trois ans. Celle-ci a vocation à faire de la pédagogie autour de l'eau, afin que chacun puisse connaître son cheminement, en apprendre davantage sur les métiers qui gravitent autour et avoir les clés d'une consommation raisonnée.

5

usines de production sur l'Agglomération

Rouquet • La capelette • Brax
Le Passage • Beauregard / Bellevue

24 000 m³

d'eau pompés chaque jour

1,5 millions de m³

économisés entre 2020 et 2023

2 000 km

de réseau



Inauguration de l'usine d'eau potable de Sérignac 10 octobre 2024.



Bassin d'épuration de l'usine d'eau potable de Sérignac.

S'ADAPTER

Chantier 3.1 : Végétalisation et îlots de fraîcheur : le duo gagnant

Renforcer la place du végétal dans les zones urbaines est une solution pratique et efficace pour y apporter de la fraîcheur : l'évapotranspiration peut faire baisser la température de surface de 10 °C, et jusqu'à 4°C pour celle de l'air.

DES ACTIONS MENÉES À AGEN

Dans le cadre de son projet de mandat, la municipalité d'Agen s'est engagée à planter 5 000 arbres et arbustes supplémentaires dans les espaces publics, les quartiers et les écoles. Pour certaines de ces dernières, des travaux ont été menés afin de végétaliser les cours de récréation, comme à l'école Élisée Reclus : plusieurs arbres y ont été plantés et une zone engazonnée a été créée. Depuis le début du mandat, plus de 7200 végétaux (arbres et arbustes) ont été plantés dans la ville.

DES COMMUNES TOUJOURS PLUS VERTES

Pour lutter contre les effets des îlots de chaleur urbains et contribuer à l'aménagement du paysage des communes du territoire, l'Agglomération a offert trois arbres à chacune d'elle lors de la 2^{ème} édition des "Journées de l'Arbre et de la Biodiversité" (22 et 23 novembre 2024). Lors de la première édition en 2023, un arbre avait déjà été offert à chacune d'entre elles.

LA CONCRÉTISATION DU PROGRAMME "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE"

Suite à l'obtention du label TEN, l'Agglomération s'est immédiatement mise au travail sur l'action n°2 qui consiste à restaurer les corridors écologiques. Dès le mois de janvier, une haie de 760 mètres a été plantée le long du bassin d'expansion des crues à Saint-Pierre-de-Gaubert. Des espèces végétales locales adaptées à l'écosystème agenais y ont été intégrées. Au-delà du simple aménagement paysager, cette opération a également une vocation de sensibilisation : des panneaux pédagogiques doivent être installés sur le site pour informer de l'importance des haies champêtres dans la protection des écosystèmes.

D'autres sites ont également été choisis pour faire l'objet de futures plantations :

- 3 000 mètres de haies diversifiées le long de la rocade de Boé.
- 5 000 mètres par an de haies diversifiées le long des pistes cyclables, soit 15 000 mètres durant les 3 ans du programme.
- Une aulnaie marécageuse de 5 600 m² (environ 560 arbres) le long de la RN21 sur la commune de Brax (Pont de Camélat).



LE PARC FALLIÈRES, UN NOUVEAU PARC EN CŒUR DE VILLE

Réouverture partiellement depuis début mai, la Place Fallières est devenu le "Parc Fallières" et les Agenais pourront en profiter dès cet été. En renforçant la place de la nature en cœur de ville, le Parc Fallières devient un îlot de fraîcheur indispensable face aux vagues de chaleur de plus en plus fréquentes. La diversité végétale plantée contribue à améliorer le confort thermique, à favoriser la biodiversité et à réduire les effets d'îlots de chaleur urbains. Ce parc offre désormais aux Agenais un espace apaisé et polyvalent, propice à la promenade, à la détente, aux jeux et aux rencontres. Il illustre pleinement notre volonté de construire une ville plus verte, plus respirable et plus agréable à vivre, en harmonie avec les usages du quotidien.

Chantier 3.2 : Préserver la biodiversité : une priorité

Parce que la biodiversité est essentielle à toute forme de vie sur Terre, elle a un rôle primordial à jouer face au changement climatique. Dans cette optique, l'Agglomération d'Agen l'a inscrite au cœur de ses politiques publiques et agit pour sa préservation sur le territoire.

Protéger la biodiversité, c'est aussi protéger son bien-être et celui de la planète. Face aux défis environnementaux, l'Agglomération agit sur 5 volets pour garantir un avenir durable et résilient :

- 1 Maîtriser l'étalement urbain et la transformation des sols pour préserver les écosystèmes et minimiser les effets des phénomènes météorologiques extrêmes.
- 2 Protéger les écosystèmes et les espèces menacées pour préserver un patrimoine naturel et attractif.
- 3 Réduire les déchets à la source et favoriser l'utilisation de matériaux recyclables pour dépolluer les océans et les littoraux et diminuer l'impact sur la santé humaine.
- 4 Intégrer la dimension santé-environnement dans la prise en compte des répercussions de l'activité humaine sur la qualité de l'air et la santé humaine, animale et végétale.
- 5 Faciliter la transition des modèles de production et de consommation pour favoriser la gestion durable de nos ressources naturelles.



"Consciente du caractère fondamental de la biodiversité, la collectivité agit depuis longtemps pour sa préservation. Grâce à la labellisation " Territoire Engagé pour la Nature ", cet engagement devient

plus visible et structuré autour d'un programme d'actions ambitieux. L'objectif : mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour créer une dynamique collective et durable"

Patrick Buisson

Maire de Bajamont

4^{ème} Vice-Président Transition écologique, Collecte, Valorisation des déchets et Économie circulaire

LES JOURNÉES DE L'ARBRE ET DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 2023, l'Agglomération d'Agen organise des Journées de l'Arbre et de la Biodiversité à la fin du mois de novembre. L'objectif : planter un maximum d'arbres et sensibiliser au "rôle" de la végétalisation et à la biodiversité. En 2023, la participation des communes, des particuliers et des entreprises a permis de planter 436 arbres et arbustes, auxquels sont venus s'ajouter 75 arbres et arbustes plantés par l'Agglomération sur son site de la maison communautaire d'Estillac. Des arbres en plus, cela signifie davantage de biodiversité, mais aussi plus de rafraîchissement et d'ombre, plus de captage de carbone et moins de ruissellement et d'érosion des sols. En 2024, lors de la seconde édition, ce sont 1491 plantations qui ont été effectuées.

Ces journées sont aussi l'occasion de proposer des animations et de mener des actions spécifiques qui varient selon les communes : sensibilisation à l'apiculture, ramassage de déchets sur la voie publique, expositions...



La 2e édition des journées de l'Arbre et de la Biodiversité a permis d'effectuer 1491 plantations sur le territoire.

TROTTE LAPIN, UN SITE NATURE

Sur la commune de Moirax, Trotte Lapin est ouvert des vacances de février aux vacances d'octobre. Son but : faire découvrir la nature et sensibiliser à sa fragilité, ainsi qu'à la préservation de la biodiversité. Le site, classé Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département, s'étend sur 8ha. Il est composé d'un corps de ferme du XIXe siècle, entouré d'une mosaïque de milieux naturels : forêt, prairies sèches et humides, ruisseau, mares et ancienne carrière. Une partie du site est en accès libre pour les promeneurs, les chemins sont agrémentés de panneaux pédagogiques sur les différents milieux et leur richesse naturelle. Il est ouvert à tous et l'équipe d'animation accueille les visiteurs, mais aussi des élèves lors de sorties scolaires, les enfants ou adolescents d'accueil de loisirs et ceux inscrits dans des structures sociales et médico-sociales. Des "animations famille" sont également proposées.

Tout au long de l'année, des animations ludiques et des ateliers sont organisés pour sensibiliser le plus grand nombre. Certains sont saisonniers : **soirée découverte** à la recherche des chauves-souris accompagnée de naturalistes le 11 juillet, **Arbre en fête** le 19 juillet, **nuît des étoiles** le 1^{er} août... D'autres organisés en lien avec des journées thématiques : la "rentrée nature" en septembre, des ateliers sur le fonctionnement des arbres pendant la Journée de l'Arbre de l'Agglomération et des animations sur les pollinisateurs pendant la Journée citoyenne, par exemple. Actuellement, des inventaires écologiques sont en cours pour permettre d'adapter le plan de gestion du site.

TROTTE-LAPIN EN CHIFFRES

1654

élèves accueillis
soit 71 classes en 2023

638

participants
aux 37 animations
pour les particuliers

695

visiteurs
pour la Rentrée Nature
en septembre 2023



L'éco-pâturage est une solution écologique pour l'entretien de certains espaces naturels.

L'ÉCO-PÂTURAGE GAGNE DU TERRAIN

Entretien des espaces naturels grâce au pâturage d'animaux herbivores, c'est ce que l'on appelle l'éco-pâturage. L'Agglomération d'Agen a adopté cette pratique sur une partie de son territoire dans le but d'améliorer l'état des parcelles qui sont identifiées comme des habitats d'intérêt communautaire le long de la Garonne. Sur la commune du Passage-d'Agen, 5,6 hectares sont ainsi gérés en éco-pâturage. La zone concerne des boisements alluviaux de saule blanc et des roselières, connectés à des prairies en éco-pâturage et des haies champêtres, qui servent de lieux de reproduction, d'alimentation et de passage pour des espèces à forts enjeux tels que la loutre et l'agrion de Mercure.

L'éco-pâturage a aussi pour intérêt d'éradiquer des espèces exotiques envahissantes tout en valorisant le patrimoine naturel.

Sur ce site, l'Agglomération d'Agen a également mis en place un suivi des populations d'odonates (libellules) en lien avec la Réserve Nationale de la Frayère d'Aloses.

UN NOUVEAU LABEL POUR L'AGGLOMÉRATION

En début d'année 2025, l'Agglomération d'Agen a été reconnue "Territoire Engagé pour la Nature" (TEN). Ce programme vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. L'Agglomération s'est ainsi engagée à réaliser cinq actions prioritaires sur les trois prochaines années dans le but de renforcer la biodiversité et de sensibiliser les citoyens à l'importance de sa préservation :

- Réaliser un atlas de la biodiversité intercommunal
- Restaurer des corridors écologiques (trame verte et bleue)
- Mettre en place un Plan de gestion intercommunal sur les terrains de l'Agglomération
- Sensibiliser le public à la biodiversité
- Former les équipes techniques aux enjeux écologiques

Chantier 3.3 : PLUi, en marche vers un urbanisme écologique

Le changement climatique n'est plus une perspective lointaine : il s'impose à nous. Canicules à répétition, tensions sur la ressource en eau, multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes... Ces réalités obligent les territoires à repenser profondément leur manière d'aménager l'espace.



C'est tout le sens de la nouvelle stratégie de planification engagée par l'Agglomération d'Agen. À travers la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) initiée en 2022, elle affirme une ambition forte : **faire de l'aménagement de son territoire un levier de sobriété et de qualité de vie.**

Le nouveau Projet d'Aménagement Stratégique, qui fixe le cap à 20 ans, repose sur trois piliers : accélérer les transitions écologiques, conforter l'Agglomération d'Agen comme territoire structurant de la Moyenne Garonne, et améliorer concrètement le bien-être de ses habitants. Ces orientations se traduisent, de manière opérationnelle dans le PLUi (Plan Local d'urbanisme intercommunal) qui est le document de planification de l'urbanisme à l'échelle intercommunale.

UNE STRATÉGIE FONCIÈRE RESPONSABLE ET CONCERTÉE

Avec l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, l'Agglomération adopte une trajectoire claire : réduire de moitié sa consommation foncière d'ici 2030, puis encore d'un tiers sur la décennie suivante. Concrètement, sur la période 2011-2020, l'Agglomération d'Agen avait déjà engagé une démarche vertueuse en matière de consommation foncière qui avait été **réduite à environ 65 hectares par an**, un niveau déjà inférieur à celui observé dans des territoires comparables. Pour la prochaine décennie (2021-2030), l'Agglomération va **accélérer cet effort** : conformément aux objectifs fixés par la loi Climat et Résilience et le SRADDET Nouvelle-Aquitaine, elle s'est engagée à **diviser par deux** ce rythme de consommation, pour tomber à **environ 32 hectares par an**.

Cela implique un changement profond : réinvestir les centres-villes et centres-bourgs, densifier de manière intelligente, prioriser la requalification plutôt que l'extension en périphérie. Chaque commune, selon son profil — cœur urbain, pôle de proximité ou commune rurale — contribue à l'effort collectif, dans un esprit de solidarité territoriale.

VERS UN TERRITOIRE SOBRE, VIVANT ET ATTRACTIF

Au-delà de la consommation des espaces, la planification territoriale intègre également la protection des paysages, le développement de la **trame verte et bleue**, la **protection de la biodiversité et la préservation des espaces agricoles et naturels** comme des priorités. Elle valorise les centralités existantes, favorise la **mixité des usages** et promeut la **réduction des déplacements contraints** en renforçant l'accessibilité aux services, tout en soutenant l'économie locale.

Pensé pour le climat, cet urbanisme de demain vise aussi à **réduire les îlots de chaleur**, à mieux gérer les ressources (eau, foncier, énergie) et à améliorer la **santé et la qualité de vie** des habitants, grâce à la nature en ville, à des mobilités douces et à une attention portée à la qualité des espaces publics.

Avec son nouveau plan d'urbanisme qui sera adopté à l'horizon 2026, l'Agglomération d'Agen dispose d'une stratégie de développement pour les 20 prochaines années qui porte une ambition économique forte en faveur de l'accueil des entreprises tout en anticipant les besoins en logements, services, mobilités et espaces publics de qualité.



"Face aux bouleversements climatiques et sociaux, planifier n'est plus une option, c'est une responsabilité. Avec ce nouveau SCoT, nous posons les bases d'un développement de notre territoire ambitieux, sobre et cohérent, au bénéfice des habitants de l'Agglomération."

Henri TANDONNET

Maire de Moirax

1^{er} Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et de la Planification

Chantier 3.4 : Adapter le service public

Face à des étés de plus en plus longs et intenses, la Ville et l'Agglomération d'Agen ont décidé de ne pas subir : elles agissent ! En 2023, un plan d'adaptation à la chaleur ambitieux a été lancé, avec un objectif clair : protéger agents, habitants et services publics des effets des vagues de chaleur, tout en réduisant l'empreinte carbone de l'administration.

Au cœur du dispositif, une mesure inédite à l'échelle d'une collectivité : le passage en horaires d'été généralisés. **Dès août 2023, les services administratifs expérimentent une ouverture en horaires décalés** pour limiter l'exposition aux pics thermiques entre 13h et 18h. Cette modification profonde de l'organisation permet de s'adapter aux effets du réchauffement climatique, d'éviter aux usagers et aux agents d'être exposés au moment des pics de chaleur, de réduire la consommation énergétique et le recours à la climatisation (- 15 % sur la base du fonctionnement d'une climatisation pendant 4 heures).

Ce test grandeur nature est devenu la règle à partir de 2024. **Cette année encore, les services municipaux et communautaires, à l'exception des crèches, des centres de loisirs et de la Police Municipale ouvriront plus tôt le matin et fermeront en début d'après-midi (8h-15h non stop).** Des permanences pour les services publics en continu seront assurées notamment à l'Etat Civil.

Mais cette disposition, si elle marque une innovation institutionnelle, relève avant tout du bon sens. De

nombreux services municipaux — comme les espaces verts ou la voirie — pratiquaient déjà ces horaires d'été depuis des années, de manière empirique, pour préserver les agents. De plus, nombre d'entreprises, notamment dans le BTP ou l'entretien, adaptent déjà leurs organisations face aux contraintes climatiques. **Ces horaires sont la règle dans les pays du Sud de l'Europe.** La Ville et l'Agglomération d'Agen innovent dans **une logique qui s'impose progressivement à tous.**



"Adapter notre organisation au rythme des fortes chaleurs, c'est à la fois protéger nos agents, garantir un service public de qualité et faire preuve de bon sens face au climat qui change."

Pascale Luguet

Maire de Boé

5^{ème} Vice-Présidente en charge des Ressources humaines

LA JOURNÉE VERTE, UNE INNOVATION AGENAISE



"Journée verte" des agents de l'Administration commune.

Dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement, le **mercredi 4 juin 2025 a été institué "Journée Verte"** et entièrement dédié à la sensibilisation à la transition environnementale pour les agents de l'Administration commune. **Cette décision est inédite à l'échelle française et d'une ampleur exceptionnelle**, car il s'agissait de réunir les agents de tous les services (seuls 4 services ont fonctionné en service minimum). L'événement a rassemblé plus de 800 agents. Les agents qui n'ont pas pu participer le jour J seront formés lors d'un second temps de sensibilisation au cours de l'année.

L'objectif de cette journée était d'accompagner le personnel dans la prise de conscience environnementale. Au programme : acquisition d'un socle commun de connaissances sur le changement

climatique, compréhension des enjeux du territoire, calcul d'empreinte carbone, développement d'une culture commune autour des projets structurants (réseau de chaleur, rénovation de l'éclairage public, révolution des poubelles...). Ce moment d'échanges a aussi permis **une réflexion participative autour des mobilités durables**, en croisant les regards d'agents provenant de tous les horizons au sein de l'institution : du théâtre aux espaces verts, des crèches à l'état-civil ou encore de l'habitat à la propreté. Face à l'urgence climatique, les collectivités n'ont plus le droit d'hésiter. **L'Agglomération d'Agen pose l'ambition de cheminer dans cette transition avec les citoyens mais également avec les agents de l'administration.**

VOS DÉCHÈTERIES SE MODERNISENT POUR **MIEUX** VOUS ACCUEILLIR !

**Vous êtes les bienvenus
du lundi au samedi de 10h à 18h***

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS AUJOURD'HUI !**



ou www.agglo-agen.fr

**À PARTIR DU
1^{ER} SEPTEMBRE 2025,
LE CONTRÔLE D'ACCÈS
SERA EFFECTIF.**



*Du 7 juillet au 31 août – heures d'été – ouverture de 7h à 15h